



## **Contre la réforme des retraites, nous avons le droit de faire grève !**

Après 3 premières journées de mobilisation très fortement suivies, le samedi 11 février doit être à nouveau marquée par une participation sans faille de toutes et tous contre la réforme des retraites.

A cette occasion, le Synptac-CGT tient à rappeler un principe de base, fondamental : nous avons le droit de faire grève. Que nous soyons à la technique, à l'administration ou à l'accueil ; que nous soyons en CDI, en CDD ou intermittent·e·s ; que nous travaillions dans une grosse entreprise ou une petite compagnie ; quelle que soit notre ancienneté dans la structure, nous avons le droit de faire grève.

La grève, parce qu'elle est une cessation collective du travail, entraîne nécessairement une interruption de l'activité de la structure, interruption qui peut entraîner l'annulation d'une représentation. Il n'est pas possible de nous demander de « rattraper » nos heures de grève. Il n'est pas possible, si telle est notre décision, de « négocier » le maintien d'une représentation en contrepartie de l'« autorisation » à aller manifester sans perte de salaires. Il n'est pas possible de nous demander à l'avance de déclarer si nous serons grévistes. Encore une fois, **la grève, avec toutes ses conséquences, est notre droit, un droit fondamental inscrit dans la constitution.**

Tenter de s'y opposer, tenter de le contourner est une entrave. Celle-ci est inacceptable en tout lieu et en tout temps, particulièrement quand nous faisons face à une réforme qui, si elle venait à être votée, nous toucherait toutes et tous. Ce n'est jamais de gaieté de cœur que nous décidons que le rideau ne se lèvera pas (ou que toute autre activité est annulée). Mais c'est notre droit, pour nous faire entendre, pour rendre visible notre opposition à cette réforme, pour revendiquer un monde plus juste, une retraite à 60 ans avec une pension minimale à 2000€.

**Aussi, le Synptac-CGT appelle les personnels techniques, administratifs et d'accueil du spectacle vivant et de l'événementiel à amplifier la mobilisation contre la réforme des retraites. Le samedi 11 février, aucun lever de rideau ne doit avoir lieu ! C'est maintenant que nous devons nous mobiliser, avant qu'il ne soit trop tard !**

*Nous vous invitons à consulter régulièrement la page [Facebook](#) ainsi que le compte [Twitter](#) du syndicat, pour vous tenir informés des lieux de rassemblement.*

*Nous vous informons par ailleurs qu'une caisse de grève est en train d'être mise en place. Nous communiquerons à ce sujet la semaine prochaine, sur les modalités d'aide aux salarié·e·s grévistes en difficultés financières. Vous pouvez d'ores et déjà, si vous le souhaitez, faire un don ici : <https://www.helloasso.com/associations/fnsac/formulaires/1>*